

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LE PROJET DE  
TRANSPORT EN COMMUN DANS LA RÉGION CHALEUR**

**Belle-Baie, le 14 janvier 2025** - La Ville de Belle-Baie réaffirme son désir de faire partie intégrante de la phase 1 de l'implantation du transport en commun dans la région Chaleur. Cependant, elle exprime des préoccupations face à des démarches actuellement limitées à des échanges entre la Commission de services régionaux (CSR) Chaleur et la Ville de Bathurst, sous le prétexte d'un désaccord sur la formule de partage des coûts. Or, cette même formule est censée être utilisée pour le partage des subventions.

En décembre dernier, la CSR a adopté à l'unanimité une résolution visant à créer un comité de travail sur le transport en commun, composé de représentants des municipalités de Bathurst et de Belle-Baie, en janvier 2025. Cependant, il est difficile d'imaginer comment Belle-Baie pourrait embarquer dans l'autobus alors que des questions cruciales sur le financement demeurent sans réponse.

« Belle-Baie se sent écartée de ce processus important. Nous ne demandons pas un traitement privilégié, mais une place légitime dans les discussions. Ignorer Belle-Baie, c'est fermer les yeux sur un partenaire clé de la région Chaleur. » — Daniel Guitard, maire de Belle-Baie.

Dans ce contexte, il serait préférable de suspendre l'achat des autobus pour quelques semaines, afin de permettre au comité de mener à bien son travail. Comment justifier l'acquisition de trois véhicules exclusivement pour Bathurst, sans considérer les besoins de Belle-Baie?

La municipalité de Belle-Baie réitère sa volonté de participer activement à la planification et à la mise en œuvre du transport en commun régional. Elle en appelle à une approche fondée sur la collaboration, la transparence et l'équité.